

L a chronique Ovine

Semaine 3 du 21 janvier 2022

Agneau de bergerie : le même aliment sous la mère qu'en finition



Pour les agneaux nés en bergerie, le premier aliment est en général mis à disposition vers 10 à 15 jours. L'utilisation des aliments dits « démarrage » ou « starter » (aliment complet de petit diamètre) ne se justifie pas, à l'exception des aliments médicamenteux utilisés pour des raisons sanitaires. En effet, les croissances des agneaux et les quantités de concentré consommées jusqu'au sevrage sont inchangées si l'on commence la complémentation directement avec l'aliment destiné à la finition. Les plus faibles niveaux d'ingestion en concentré, parfois

mesurés dans le premier mois de la complémentation, ne se traduisent en aucune façon par une baisse de performances des jeunes animaux.

Aplatir favorise les acidoses

Au cours des deux premiers mois de sa vie, le lait constitue l'essentiel de la ration d'un agneau. Sa croissance est alors directement liée aux quantités de lait dont il dispose. Aucun aliment, qu'il s'agisse de fourrage ou de concentré, ne peut compenser totalement un manque de lait. Dans cette phase de démarrage, l'aplatissage de la céréale (blé, orge, triticale) n'apporte rien. Au contraire, il favorise les acidoses. La distribution de maïs grain ou de protéagineux entiers n'ont fait l'objet d'aucun essai, mais cette pratique est mise en œuvre en élevages sans problème particulier. D'autre part, l'utilisation d'aliments complets de diamètre 8 mm a été testée sans mesurer de différence notable avec des aliments de diamètre inférieur.

Photo semaine 3-22 : un agneau de bergerie consomme entre 10 et 25 kg d'aliment concentré avec un sevrage à 70/80 jours

CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)